



Les nouvelles formes de mobilité en ville

Dans les grandes villes, les déplacements en voiture sont une cause très importante de **pollution**.

En région parisienne, les jours de forte **pollution**, les automobilistes doivent pratiquer la **circulation alternée**. Ce jour-là, seules les voitures portant (une plaque d'immatriculation au numéro impair peuvent circuler.) → *maintenant, système de vignettes*

En cas de **circulation alternée**, les voitures transportant au moins 3 personnes peuvent tout de même circuler. L'objectif est d'encourager le **covoiturage** et de limiter le nombre de voitures sur la route.

Les jours de forte pollution, les habitants peuvent utiliser gratuitement les **transports en commun**.

Ces mesures incitent les automobilistes à se déplacer autrement.

Selon les villes, pour éviter d'utiliser leur voiture, les citoyens peuvent emprunter : le bus ; le métro ; le tramway.

En ville, des **pistes cyclables** sont souvent aménagées. Elles permettent aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité.

Le vélo est une forme de **mobilité douce**.

Les villes installent également des **coulées** ou **trames vertes**. Ces promenades arborées sont dédiées aux **déplacements doux** : piétons, vélos, rollers, trottinettes, poussettes...

Certains automobilistes choisissent de partager une voiture : c'est l'**autopartage**. Ils s'organisent et utilisent la voiture seulement lorsqu'ils en ont besoin.

Cela permet de partager les coûts, mais aussi de réduire la pollution et les difficultés de stationnement.

Des villes proposent aussi la location de vélos, de scooters ou de voitures électriques en **libre-service**. Cela permet aux utilisateurs d'utiliser le véhicule seulement quand ils en ont besoin.

Pour améliorer la qualité de vie des citoyens, des villes choisissent enfin de **piétonniser** leur centre.

Des parkings sont construits à l'extérieur de la ville.

Ils sont reliés au centre-ville par un réseau de **transports en commun**.